

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE DIALOGUE ET D'INFORMATION DU MERCREDI 16 NOVEMBRE 2016

Quartier Notre Dame des Champs

en présence de Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Vice-Président du Conseil départemental de Paris

Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire du 6^e chargée de la jeunesse et des sports, déléguée aux affaires scolaires et Présidente du Conseil de quartier Notre Dame des Champs

James GARNERI, Capitaine de police du commissariat des 5^e/6^e arrondissements

PROJETS ET TRAVAUX EN COURS DANS LE QUARTIER

Les travaux de la **Faculté de pharmacie** ont démarré par un chantier uniquement en intérieur et qui concerne la réalisation d'un équipement de vie scolaire. Puis suivra la rénovation intérieure et extérieure des bâtiments situés à l'angle des rues d'Assas et Michelet. Il n'est pas envisagé de construire un nouvel immeuble sur la rue d'Assas. Par ailleurs, ces travaux devraient être moins lourds que ceux engagés par la Faculté d'Assas et qui sont sur le point de s'achever.

L'immeuble Tarnier, utilisé par l'Assistance Publique, devrait revenir prochainement à la Ville de Paris. Ce bâtiment conservera une vocation universitaire, peut-être à destination de la recherche. Aucune modification extérieure n'est envisagée.

S'agissant du devenir de **l'Hôtel du Danemark**, le propriétaire sera à nouveau interrogé sur ses intentions.

Une **nouvelle caméra de vidéoprotection** sera installée à l'angle de l'avenue de l'Observatoire et de la rue Auguste Comte afin notamment de prévenir les rassemblements aux abords du Lycée Montaigne.

Des travaux de peinture ont lieu actuellement sur les **grilles des jardins de l'Observatoire**.

Dans le cadre du budget participatif 2015, les habitants du 6^e avaient voté notamment pour un projet d'aménagement du terre-plein central du boulevard Raspail entre le boulevard du Montparnasse et la rue Notre Dame des Champs. Il s'agit en réalité de réaliser une promenade piétonne plantée, d'élargir les couloirs de bus et de les ouvrir aux vélos et enfin de déplacer la station de taxis située à proximité de la Rotonde. Les travaux sont prévus à l'été 2017.

LUTTE CONTRE LES NUISANCES ET LES INCIVILITES

La **place Laurent Terzieff et Pascale de Boysson** est depuis plusieurs mois le lieu de rassemblements de dizaines d'individus en journée et le soir. Ces regroupements sont à l'origine de nuisances sonores, incivilités, dégradations et trafics en tout genre. **Jean-Pierre LECOQ va demander aux services de police d'engager une action rapide et proportionnée.**

La **sortie de secours du Lucernaire située au 14 rue Vavin** est occupée en permanence, en particulier le soir, par plusieurs individus qui y passent la nuit. Cette situation pose des problèmes en terme de sécurité.

La Mairie du 6^e va se rapprocher des services de la Préfecture de police afin d'y mettre un terme.

L'établissement le Zinzin situé rue Sainte Beuve a été pendant plusieurs mois à l'origine de très importantes nuisances. C'est grâce à la mobilisation des riverains et à l'action de la Mairie du 6^e que les services de police ont pu intervenir avant l'été en expulsant le gérant et en prononçant une fermeture administrative.

Diverses nuisances ont pu être constatées par les riverains de la **rue Stanislas**, en particulier dans les locaux du rez-de-chaussée d'un immeuble appartenant à l'Académie de Médecine. Cette dernière en a été informée et s'est engagée à prendre des mesures pour mettre fin à ces nuisances.

Les habitants de la **rue Jules Chaplain** ont vu s'installer il y a quelques mois un établissement de restauration à l'angle de la rue Notre Dame des Champs. Cette installation s'est faite en contradiction avec les règles d'urbanisme et celles de la vente d'alcool, sans parler des nuisances que doivent supporter les riverains. **La Mairie du 6^e va de nouveau saisir les services de l'Urbanisme de la Mairie de Paris.**

Le service des Parcs et Jardins sera interrogé sur **l'état des pelouses des jardins de l'Observatoire**. L'ouverture estivale 24h/24 et 7j/7 n'a évidemment pas amélioré la situation. La Mairie de Paris entend reconduire cette opération en 2017.